
Jour de séance 47

le mardi 23 novembre 2021

13 h

Prière.

M. Cullins, du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé, présente le quatrième rapport du comité pour la session, dont voici le texte :

le 23 novembre 2021

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son quatrième rapport de la session.

Le comité se réunit le 16 novembre 2021 à la Chambre du Conseil législatif et étudie le projet de loi 64, *Loi modifiant la Loi concernant la podiatrie*, dont il recommande à la Chambre l'adoption sans amendement.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Je propose, appuyé par le député de Carleton-York, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,
signature)
Ryan Cullins, député

La motion d'adoption du rapport du comité, mise aux voix, est adoptée.

Est déposé et lu une première fois le projet de loi d'intérêt privé suivant :

par M. Coon :

78, *Loi concernant l'Église Unie du Canada*.

Il est ordonné que ce projet de loi soit renvoyé au Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé.

L'hon. M. Savoie, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la troisième lecture des projets de loi 65 et 71 soit appelée.

Sont lus une troisième fois les projets de loi suivants :

- 65, *Loi concernant la Loi sur la sécurité du revenu familial* ;
71, *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension.*

Il est ordonné que ces projets de loi soient adoptés.

La séance est levée à 14 h 5.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

rapport annuel du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick pour 2020-2021	(15 novembre 2021) ;
réponses aux pétitions 18 et 19	(18 novembre 2021).